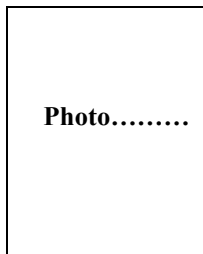


Nom de l'enfant.....Prénom.....
DATE ET LIEU DE NAISSANCE.....
NATIONALITE.....
ADRESSE.....
NUMERO DE TELEPHONE PARENTS.....
ETABLISSEMENT SCOLAIRE
Nom de l'entreprise du père ou tuteur.....
Nom de l'entreprise de la mère ou tuteur.....
N° DE CAF :N° S.S :
Facebook :
Assurance civil de l'enfant :

NOM.....PRENOM.....NE(E).....



ATTESTATION PARENTALE

Je soussigné(e)....., autorise
Père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles)
Mon fils, ma fille (rayer les mentions inutiles)

NOM.....PRENOM.....
A participer aux activités organisées par le Centre de Loisirs Jeunes de la Sécurité Publique de Reims.

- J'autorise le Centre Loisirs Jeunes à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires en cas d'accident pouvant survenir lors de la dispense des activités mises en place par le CLJ.
- J'autorise le C.L.J à utiliser l'image des adhérents dans le cadre des activités du C.L.J, aux fins des divers comptes rendus et reportages photographique sur notre site internet et Facebook élaborés tout au long de l'année
- Je certifie m'être assuré(e) que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique des activités sportives et nautiques qui sont dispensées aux C.L.J

PROBLEME(S) PARTICULIER(S) (S'IL Y A LIEU)

.....

FAIT A LE.....

SIGNATURE :

DOSSIER D'INSCRIPTION
2022

**Adresse du siège social : Hôtel de police – 40 bd Louis Roederer
– 51100 Reims**

Locaux SNCF : 4 rue du Pot de Vin – 51100 Reims.

Tel : 03/26/09/37/39 Fax : 03/26/09/37/39

Facebook : cljreims

Site internet : www.cljreims.fr

**C.L.J BASE NAUTIQUE : Base de Loisirs d'Ecollemont
Route de Nuisement- 51290 ECOLLEMONT.
Tel : 03/26/73/85/77**

Partie réservée au C.L.J.

Date :..... Receveur :..... Liquide / chèque

DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTIONS

- 1 Photos, Règlement intérieur signé par l'adhérent et les parents
- Fiche sanitaire de liaison et copie du carnet de santé (vaccins)
- Un certificat médical attestant la non contre-indication à la pratique des activités sportives et nautiques (certificat médical ci-joint)
- Avis d'imposition 2019
- Attestation assurance responsabilité civile

CONDITIONS D'ACCES

L'inscription est valable du 1^{er} Janvier de l'année en cours au 31 Décembre de la même année. Le Centre de Loisirs Jeunes s'adresse aux jeunes de l'agglomération rémoise, âgés de 10 ans au jour de l'inscription, à 17 ans maximum.

L'adhésion leur donnera accès aux activités dont les locaux sont situés :

Locaux SNCF – 4 rue du Pot de Vin – 51100 Reims – tel : 03/26/09/37/39

C.L.J BASE NAUTIQUE Base de Loisirs d'Ecollemont Route de Nuisement
51290 ECOLLEMONT 03.26.73.85.77

L'adhésion à l'association ne sera effective qu'après une période d'essai de 10 jours.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Toutes les périodes de vacances scolaires de 09h45 à 11h45 et de 13h45 à 17h45 (sauf activités spécifiques)

Les mercredis de 09h45 à 11h45 et de 13h45 à 17h45 (sauf activité spécifiques)

Certains samedis et dimanches (horaires définis ponctuellement)

Le Centre de Loisirs Jeunes dans le cadre d'autres missions menées pourra ne pas

proposer d'accueil. Les informations seront réalisées par voie d'affichage

et sur la page Facebook du « cljreims ».

LES ACTIVITES PROPOSEES

Au cours des vacances scolaires, un planning d'activités vous sera envoyé. Pour les autres jours de Fonctionnement des actions seront proposées quelques jours avant par voie d'affichage, sur la page [Facebook « cljreims »](#).

Exemple d'activités :

Activités nautiques (voile, canoë, jeu de planche), Beach volley nombreux challenge sportifs, VTT, tir à l'arc, Escalade, Prévention et sécurité routière, initiation informatique et internet, bowling, patinoire, piscine, Pétanque, jeux vidéo, jeux de société, billard, baby-foot, sports collectifs, sorties à thème, etc...

TARIFICATION

Dans le cadre des nouvelles dispositions et réglementations imposées, le CLJ appliquera à partir du 1^{er} janvier 2012 une nouvelle tarification d'adhésion. A savoir

Soulignons que le CLJ dispose d'une convention avec la CAF et que l'association peut avoir accès

A certaines informations concernant les allocataires.

De 0 à 5000 euros (revenus imposables)	Plus de 5000 euros (revenus imposables)	Prestataires MSA ou revenus imposables non communiqués
10 euros à l'année	15 euros à l'année	20 euros à l'année

REGLEMENT INTERIEUR

Le C.L.J est une association d'éducation populaire et de loisirs sportifs régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Cette association a été créée officiellement le 6 juin 1996.

La création de ce centre relève d'une décision du Ministère de l'Intérieur. A ce titre des directives précises ont été dictées par le Ministère de l'Intérieur afin de mener à bien la mission du C.L.J. Un projet éducatif a été établi par la Direction Départementale de la Sécurité Publique de Reims.

- Le C.L.J est ouvert aux jeunes de l'agglomération rémoise, de 10 à 17 ans.
- Durant la pratique des activités, les adhérents devront respecter les horaires, les consignes et les recommandations données par les animateurs.
- Dans l'intérêt de tous, et pour l'avenir du CLJ, le matériel sera respecté par l'adhérent, entretenu et rangé en collaboration avec l'équipe d'animation.
- Le CLJ est un lieu destiné à l'accueil des jeunes issus de toutes origines sociales, culturelles, et ethniques. Ainsi, dans un souci de respect de chacun, une attitude irréprochable sera exigée.
- Chaque adhérent s'engage à respecter ces règles et consignes (affichées dans les locaux et disposition de tous), faute de quoi des sanctions pourront être prononcées, allant de l'avertissement verbal à l'exclusion. Ces sanctions seront décidées par un conseil constitué de l'équipe de direction et l'équipe d'encadrement. Tout parent dont l'enfant n'aura pas respecté ces règles sera avisé et, dans certain cas, amené à rencontrer l'équipe d'encadrement et d'animation.
- L'adhérent est le seul responsable (sauf activités spécifiques) de l'heure à laquelle il arrive ou quitte le C.L.J ; toutefois, le C.L.J est tenu de noter et d'enregistrer la présence horaire et journalière des adhérents.
- Le C.L.J n'est pas responsable des effets personnels des adhérents.
- Lors de l'organisation d'activités extérieures, une autorisation parentale vous préviendra des horaires. Celle-ci devra être dûment remplie sans quoi l'accès à l'activité sera refusé. Le départ et le retour des activités s'effectue au C.L.J ou au lieu indiqué sur l'autorisation parentale.
- Compte tenu des places limitées sur certaines activités, le C.L.J se réserve le droit d'inscription en tenant compte du comportement et de l'assiduité de l'adhérent. Aucune inscription ne se fait par téléphone.

PRINCIPES ET RÈGLES DU C.L.J

RESPECT

POLITESSE

PROPRETÉ

MÉRITE

Pris connaissance le

Signature des parents ou représentant légal

Signature de l'adhérent

J'autorise mon enfant à pratiquer du cyclomoteur à partir de 13 ans encadré par l'équipe d'animation du C.L.J.

OUI NON
Signature parents ou représentant légal



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
MÉDICAMENTEUSES oui non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

